

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 17 JUN 1885

LA MORT DE L'AMIRAL COURBET

Hier, dans quelques mots écrits à la hâte, nous avons salué de nos hommages et de nos profonds regrets le glorieux soldat qui vient de mourir.

En ce temps d'une démocratie qui, dans ses abaissements, ne se nourrit de jalousies et de haines, alors que l'esprit de parti n'épargne aucune renommée, si pure qu'elle soit, et que tout homme qui s'élève au-dessus de la foule devient aussitôt un suspect, il était fait autour de l'amiral Courbet un accord unanime de respects et d'admiration.

Si, dans ces combats d'Hanoi, de Fou-Tchéou et des îles Pescadore, où nos marins et nos soldats ont si vaillamment montré qu'ils n'avaient point désappris le chemin de la victoire, un boulet eût emporté l'amiral Courbet, sa mort eût été moins cruelle, elle eût été moins héroïque !

Il faut être de grand deuil, qui, celui-là, sera vraiment un deuil national, nous sommes heureux d'avoir à rappeler que l'amiral Courbet avait conservé intact le Trésor de ses croyances religieuses. Naguère encore, il donnait un éclatant témoignage de sa foi en envoyant une pieuse offrande à l'église de Montmartre, montrant ainsi que la fierté du chrétien égalait en lui la vaillance du soldat et que les clameurs de la démagogie étaient incapables de l'effrayer.

Il faut être de grand deuil, qui, celui-là, sera vraiment un deuil national, nous sommes heureux d'avoir à rappeler que l'amiral Courbet avait conservé intact le Trésor de ses croyances religieuses. Naguère encore, il donnait un éclatant témoignage de sa foi en envoyant une pieuse offrande à l'église de Montmartre, montrant ainsi que la fierté du chrétien égalait en lui la vaillance du soldat et que les clameurs de la démagogie étaient incapables de l'effrayer.

On nous écrit de Paris :
« Il n'y a pas d'exemples dans notre histoire d'une aussi grande douleur collective que celle qui se produit au sujet de la mort de l'amiral Courbet. La politique, ainsi qu'un témoin la dernière séance de notre conseil municipal, dont je vous ai parlé plus loin, ne nous pas, toutefois, en dehors de cet événement, où il semblait qu'il ne dût y avoir place que pour le patriotisme et la vaillance. »

LA DÉPÊCHE DE L'AMIRAL LESPÈS

Dimanche matin, le télégramme suivant, envoyé par M. l'amiral Lespès, parvenait au ministère de la marine :

C'est avec une profonde douleur que je vous annonce le décès de mon frère, M. le vice-amiral Courbet, survenu à son domicile, à Paris, le 12 juin 1885.

Quand cette dépêche parvint à Paris, le ministre d'État, M. le comte de Séré de Rivières, a immédiatement télégraphié à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville, pour lui adresser ses condoléances.

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

Voilà la lettre officielle que le ministre de la marine vient d'adresser à M. le vice-amiral Courbet, à Abbeville :

Monsieur le ministre,
Le président de la République prend une part profonde au malheur que vous venez de lui annoncer et qui frappe si cruellement le pays tout entier.

LA DEMEURE DE L'AMIRAL A PARIS

L'amiral Courbet, n'étant pas marié, n'avait jamais eu de résidence fixe à Paris ; pendant toute sa vie, il avait eu pour domicile le quartier de la Madeleine, au n° 12, qui est à proximité du ministère de la marine.

Le dernier séjour que l'amiral Courbet a fait à Paris, c'est du 2 décembre 1882 au 21 avril 1883, époque à laquelle il s'est embarqué sur le Bayard.

L'amiral Courbet se consacrait à son travail, à son ministère de la marine, et ne recevait que ses collègues et ses amis.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

Le jour de sa mort, l'amiral Courbet se trouvait à son domicile, au n° 12, rue de la Madeleine, et se préparait à se rendre à son travail.

LE MARIAGE DE L'AMIRAL COURBET

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

Le mariage de l'amiral Courbet a été célébré à Abbeville, le 12 juin 1885, à midi, en l'église de la Madeleine.

UN HOMME HARDI

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

La ville de Nancy doit inaugurer prochainement le statue du docteur Crevaux, tué, comme on sait, par les Indiens Tobas, dans son expédition à travers les contrées inconnues du Gran-Chaco.

LE SÉNAT

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

NOUVELLES DU JOUR

La date des élections
Paris, 16 juin. — Les bruits les plus contradictoires ont couru aujourd'hui à la Chambre au sujet de la date des élections.

Le scrutin de liste
Paris, 16 juin. — On a annoncé la mort de M. Durand, député du Cantal.

Le monument du général Chanzy
Paris, 16 juin. — Le monument élevé en l'honneur du général Chanzy sera inauguré au Mans le 15 août.

Le concours de gymnastique et de tir
Paris, 16 juin. — On annonce la mort de M. Durand, député du Cantal.

Le recrutement de l'armée
Paris, 16 juin. — La commission de l'armée vient d'adopter un amendement proposé par le ministre de la guerre, aux termes duquel le gouvernement pourra renvoyer dans leurs foyers, après un an de service sous les drapeaux, sept mille hommes désignés par voie de tirage au sort parmi les soldats instruits.

Le corps ramené en France
Paris, 16 juin. — Tous les journaux sont remplis d'articles nécrologiques, plus ou moins glorieux, sur le prince Frédéric-Charles.

Le corps ramené en France
Paris, 16 juin. — Tous les journaux sont remplis d'articles nécrologiques, plus ou moins glorieux, sur le prince Frédéric-Charles.

Le corps ramené en France
Paris, 16 juin. — Tous les journaux sont remplis d'articles nécrologiques, plus ou moins glorieux, sur le prince Frédéric-Charles.

Le corps ramené en France
Paris, 16 juin. — Tous les journaux sont remplis d'articles nécrologiques, plus ou moins glorieux, sur le prince Frédéric-Charles.

LE SÉNAT

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.

Le Sénat s'est réuni hier, le 12 juin 1885, à 10 heures, sous la présidence de M. le marquis de Séré de Rivières.